

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 20 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Régis HOCHART remet à Stéphane LE FOLL son rapport sur le devenir de la production fruitière en France

Régis HOCHART, membre du conseil économique, social et environnemental (CESE), a remis aujourd'hui à Stéphane LE FOLL son rapport sur le devenir de la production fruitière en France. Le ministre de l'agriculture lui avait confié le 21 février 2014 une mission visant à réfléchir aux perspectives pour l'arboriculture française et à identifier des leviers d'actions.

A l'issue d'échanges nourris avec les principaux acteurs du secteur des fruits et les pouvoirs publics, Régis HOCHART a dressé un état des lieux complet de l'ensemble de la filière : production, commercialisation et transformation. Il relève les atouts importants dont dispose le secteur des fruits, en matière notamment de savoir-faire et d'image, tout en soulignant les enjeux à relever, en particulier en termes d'organisation et d'utilisation des produits phytosanitaires.

Le rapport formule des propositions pour un verger français durable autour de quatre axes principaux :

- une organisation accrue de la production et des marchés;
- une plus grande valorisation de la qualité des produits français ;
- la prise en compte des aspects territoriaux (circuits courts, variétés locales);
- une adaptation de la gouvernance aux enjeux de l'innovation.

Stéphane LE FOLL a salué la qualité du travail effectué et a demandé à Régis HOCHART de poursuivre ses échanges avec la filière. Ce rapport pourra en effet utilement contribuer aux réflexions en cours sur les perspectives et la stratégie de la filière, en particulier dans le cadre de la préparation des Assises des fruits et légumes, qui seront organisées par INTERFEL à l'automne 2015.

Le rapport est téléchargeable à l'adresse suivante : http://agriculture.gouv.fr/Rapport-Hochart-production-fruitiere
Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr